

# FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 757



Du 25 février 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site : <http://savoie.fff.fr>



## DEMANDE DE MÉDAILLES De LIGUE LAURAFoot PROMO 2025/2026

Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 2 mars 2026**, délai de rigueur.

(imprimé en annexes.)

**Une seule demande par club**

## SOMMAIRE

|                                           |                                                      |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Comité Directeur ..... page 2             | Commission des Coupes ..... pages 22 à 24            |
| Commission des Médailles ..... page 3     | Commission Féminines ..... page 25                   |
| Secrétariat ..... page 4                  | Commission Critérium Féminin séniors ..... page 26   |
| Commission FAFA ..... page 5              | Commission Fair Play ..... page 27                   |
| Trésorerie ..... page 6                   | Commission Technique ..... pages 28 à 30             |
| Commission Délégations ..... page 7       | Commission d'Appel Règlementaire ..... pages 31 à 32 |
| Commission FMI ..... page 8               | Commission des Arbitres ..... pages 33 à 34          |
| Commission Sportive ..... pages 9 à 11    | Commission de Discipline ..... pages 35 à 36         |
| Commission des Jeunes ..... pages 12 à 19 | Annexes : ..... page 37                              |
| Commission Futsal ..... pages 20 à 21     |                                                      |



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de  
faire vivre le Football, nous  
saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 23 février 2026

### CONDOLÉANCES

Le président du District, les membres du Comité direction et des Commissions, le personnel, adressent à Denis CRESTÉE, membre du Comité Directeur, et sa famille, toutes leurs sincères condoléances, suite au décès de son épouse et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.

### NOTE AUX CLUBS

Sur décision du Comité Directeur, le **district offrira 1 tablette** à chaque club.  
La distribution se fera lors de l'Assemblée Générale de juin.

### NOTE AUX CLUBS – Assemblée Générale de rentrée

Le district recherche **une salle pour l'Assemblée Générale de rentrée du 28 août 2026**.  
Nous privilégions un lieu central (BASSE-MAURIENNE, COMBE DE SAVOIE, ...).  
Merci d'envoyer votre candidature au district.





## COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 23 février 2026

### Info Clubs

## DEMANDE DE MEDAILLES de LIGUE LAURAFoot



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 2 mars 2026**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

**Une seule demande par club**

**koesio**  
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **Barberaz**  
04 79 69 87 60  
[koesio.com](https://koesio.com)

Services proposés :

- Impression
- Gestion & données
- Sécurité
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Communication



## SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 23 février 2026

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 16 février au 23 février 2026

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

#### Commission d'Appel Disciplinaire :

US GRAND MONT LA BATHIE

#### Commission Sportive:

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - A.S. DE BARBERAZ - Association futsal Rochette olympique - FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - MONTMELIAN A. – ES TARENTEISE – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

#### Commission De Discipline:

##### Courrier :

ENT. VAL D'HYERES

##### Rapport :

Hamza BENKEMOUCHE

#### Commission Des Arbitres:

Fatima EDDOUM - F.C. DU NIVOLET - A.S. D'UGINE – CAMUS Bernard - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard

#### Commission des Médailles:

Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - FC DE HAUTE TARENTEISE – FC CHAUTAGNE

#### Commission FAFA :

Mairie de DOMESSIN





## COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 23 février 2026

### Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

A l'issue de la phase de campagne de demande de subvention F.A.F.A. - Equipement qui s'est terminée le 31 janvier 2026, il apparaît qu'au niveau de ligue AURA l'ensemble des enveloppes attribuées à chacun des Districts ne sera pas consommé. Il se peut donc qu'il puisse y avoir un budget supplémentaire pour la Savoie.

Il est donc décidé de rouvrir et de prolonger la campagne de subvention F.A.F.A. - Equipement pour des projets qui n'auraient pas pu être retenus lors de la première phase d'attribution ou pour de nouveaux projets.

**Une nouvelle date de réception des dossiers à adresser au District des Savoie est fixée au : 30 MARS 2026.**

Ces nouveaux dossiers **pourront éventuellement être financés cette saison** s'il y a une enveloppe en plus pour la Savoie.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés) :

[https://media.fff.fr/uploads/documents/fff\\_fafa\\_cahier-des-charges\\_equipement\\_clubs-collectivites\\_25-26\\_vdef.pdf](https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf)

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de la nouvelle enveloppe qui sera allouée au District de Savoie. La nouvelle répartition s'effectuera au mois d'avril 2026.



**Sérigraphie - Flochage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



## TRÉSORERIE

Mercredi 25 février 2026

Chèque :

➤ US DOMESSIN 139.45 €

---

**IMPORTANT**

---

**Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.**

---

**IMPORTANT**

---

**Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 25 février 2026.**

**Ces sommes sont à régler au District avant le 23 mars 2026.**

**Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District**



## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du lundi 23 février 2026

Responsable des Désignations :  
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**  
Précèdent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

**DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS**

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 23 février 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### FMI : ATTENTION reprise des championnats bientôt là

Pensez à vérifier que vos identifiants FMI sont toujours d'actualité.

Reparamétrer éventuellement FOOTCLUB pour les équipes jeunes.

Paramétrer FOOTCLUB pour les nouvelles équipes engagées.

### FMI passage Version WEBAPP : 5.0.11

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP  
Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

### FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :  
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

### INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du lundi 23 février 2026

**Présents** : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

Les calendriers D5 A, B, C sont consultables sur le site du District « Rubrique Epreuves ».

### COURRIERS CLUBS

**LAuRAFoot** : lu et noté, compte rendu de la commission de discipline du 17 février 2026 dossier U.S DOMESSIN (suspicion d'irrégularité de certificats médicaux sur licences)

**MONTMELIAN AF3** : lu et noté, demande effectuée par le club CHAMBERY SPORT 2, accord pour inversion de la rencontre D5A du 07 mars 2026 prévue à 20H, programmée le 08 mars 2026

**US DOMESSIN 1** : lu et noté, terrain de repli (Synthétique) pour rencontre à 12H30 D3A du 01 mars 2026 stade de la Forêt St Genix Les Villages, accord du club adverse.

**FC ST MICHEL 1** : lu et noté, prend acte du terrain de repli proposé par l'AS MONT JOVET BOZEL.

### NOTES AUX CLUBS

Rappel suite décision commission discipline pour le club F.C du NIVOLET1 au PV N° 750 du 07 janvier 2026.

Trois arbitres officiels au frais du club F.C DU NIVOLET sur les 3 rencontres à huis clos

Un délégué officiel au frais du club F.C DU NIVOLET sur les 3 rencontres pour faire appliquer le huis clos.

\*Match à huis clos N°53975580 du 07 mars 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/MAURIENNE C.A 1.

\*Match à huis clos N° 53975581 du 21 mars 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/ U.S LA RAVOIRE 1.

\*Match à huis clos N°53975962 du 11 avril 2026 à 20H F.C DU NIVOLET 1/ CHAMBERY SPORT 73.

### MATCHS COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATION

#### **Appel Disciplinaire** :

Match Arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Fiche navette reçue le 16 février 2026, commission de discipline suite match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1



# Foot SAVOIE



**PV N° 757 du 25 février 2026**

**Décision** : résultat acquis sur le terrain

1 match à huis clos, match retour le 10/05/2026 pour l'équipe A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

Désignation d'un délégué mandaté par le district au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

3 trois arbitres officiels au frais A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1

En attente d'homologation dossier transmis à la commission d'appel disciplinaire

**Appel Règlementaire :**

\*Match n° 53975575 D2 du 30/11/2025 FC NIVOLET 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1.

---

## **REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES du 1<sup>er</sup> mars 2026**

---

D3A. match n°53974396 US DOMESSIN 1 contre ST BALDOPH 1 12H30, se jouera à 12H30 terrain synthétique stade de la forêt à St Genix Les Villages (terrain de repli).

D3B. match n°53976806 AS BOZEL 1 contre FC ST MICHEL 1 se jouera sur le terrain synthétique Albertville le samedi 28/02/2026 à 20H (terrain de repli)

D3A. match n°53974486 FC SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1 14H30

D4A. match n° 53975466 FC SUD LAC 2 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 2 12H15

### Article 36 - Horaires des rencontres

Horaires des rencontres L'heure des rencontres pour le championnat de Savoie Seniors sera fixée comme suit :

- match principal à 15 H 00
- lever de rideau à 12 H 45

sauf horaires d'hiver qui prendront effet dès le changement d'heure officielle en OCTOBRE, jusqu'au 1er MARS inclus.

- match principal à 14 H 30
- lever de rideau à 12 H 15

Les clubs pourront pour des raisons d'organisation et d'enchaînement de rencontres dans de bonnes conditions (notamment pour les séances d'échauffement lorsque le club ne possède qu'un seul terrain), demander à programmer les rencontres à 12H30 au lieu de 12H45 et à 12H00 au lieu de 12H15 pendant la période d'horaires d'hiver. Cette demande devra être réalisée par le club recevant lors de l'engagement de ses équipes dans les différents championnats.

### Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end, Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêt municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



## FUTNET

### FINALE DEPARTEMENTALE

Pour la deuxième saison consécutive, le District de Savoie de Football met en place une finale départementale de Futnet.

Après une probante action de formation, à destination d'une vingtaine d'éducateurs des classes football collège du département, en présence de Yannick GADEN (sélectionneur adjoint de l'Equipe de France de Futnet), nous espérons que le nombre de sections « futnet » se développera dans un futur proche.

Cette deuxième édition fait le plein avec 14 équipes (contre 7 la saison dernière) et 12 clubs représentés (contre 5 clubs la saison dernière).

#### Secteur Est :

**Mardi 17 février**, à St Etienne de Cuines (Gymnase municipal)

1. AS CUINES LA CHAMBRE
2. CA MAURIENNE
3. ES TARENDAISE
4. AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
5. UO ALBERTVILLE 1
6. AFRO LA ROCHETTE
7. AS UGINE FOOTBALL

#### Secteur Ouest :

**Mercredi 18 février**, à Aix les Bains (Gymnase Garibaldi)

1. AIX FC
2. EF CHAUTAGNE
3. US MOTTERAINE
4. ES DRUMETTAZ MOUXY 1
5. ES DRUMETTAZ MOUXY 2
6. UO ALBERTVILLE 2
7. JS CHAMBERY



Les deux équipes qualifiées (une par site) participeront à la finale académique programmée le **samedi 14 mars** prochain, à ST ETIENNE DE CUINES (créneau de l'après-midi).

Le site de la finale a été validé par le collège des Présidents de la LAURA FOOT.

Félicitations à toutes les équipes engagées. Nous vous ferons suivre les résultats dans le prochain PV.



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 23 février 2026

## CHAMPIONNAT

**Reprise du championnat le 07 mars 2026**

Match n° 54001866 US LA RAVOIRE / FC SAINT-BALDOPH, homologué, pour le match retour ce match se jouera à huit clos avec 3 arbitres officiels et un délégué à la charge des 2 clubs.

**U17**

Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 23 février 2026

## CHAMPIONNAT PRINTEMPS

Les calendriers sont sur le site « Premier match le 14 mars ».





# Foot SAVOIE



PV N° 757 du 25 février 2026

**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 23 février 2026

## COURRIER DES CLUBS

**A.S. BARBERAZ** : Suite à votre courrier l'alternance est réglée. (D.3.C).

**F.C. MERCURY** : Lu votre dernier courrier précisant les dates des rencontres maintenues. Pour la journée N°. 05 du 26 mai le samedi 25 disponible pour jouer une rencontre il nous manque l'HORAIRE du match.

## MODIFICATION DE MATCH

**D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).**

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le SAMEDI 30 MAI à 15H00.

**U13** Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 23 février 2026

## COURRIER DES CLUBS

**US CHARTREUSE GUIERS** : reçu mail pour demande de tournoi, celui-ci n'étant pas en doublon sur le championnat le DISTRICT vous donne son accord.

## NOTE AUX CLUBS

Les trois clubs qui représenteront le District de SAVOIE sur la phase de critérium régional sont :

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1
- FC NIVOLET 1
- US CHARTREUSE GUIERS

Voici les poules d'engagement. Vous trouverez également les calendriers sur le site du DISTRICT.

Par suite de l'engagement tardif de certains clubs et le non-engagement de leurs équipes par d'autre nous ne pourrons pas faire de modification.



La commission en concertation avec les techniciens du DISTRICT c'est donnée le droit de modifier certains engagements, à la vue des résultats sportif de la phase d'automne.

### U13 - SAISON 2025 / 2026 - PRINTEMPS

| D1 | EXCELLENCE - Poule A   | D1 | EXCELLENCE - Poule B    | D1 | EXCELLENCE - Poule C   |
|----|------------------------|----|-------------------------|----|------------------------|
| 11 | AIX FC 1               | 5  | US LA RAVOIRE 1         | 7  | CHALLES SF 1           |
| 7  | CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 | 2  | US LA MOTTE 2           | 5  | EXEMPT                 |
| 12 | FC NIVOLET 2           | 12 | FC NIVOLET 3            | 6  | CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 |
| 2  | US LA MOTTE 1          | 10 | JS CHAMBERY 1           | 8  | FC MERCURY 1           |
| 8  | US GRIGNON 1           | 1  | FC CHAMBOTTE 1          | 1  | AS UGINE 1             |
| 4  | ES DRUMETTAZ MOUXY 1   | 4  | ES DRUMETTAZ MOUXY 2    | 3  | FC VILLARGONDRAN 1     |
| 3  | ENT CHAUTAGNE CULOZ 1  | 11 | ENT. VAL D'HYERES 1     | 12 | AS BOZEL 1             |
| 1  | GAPS 1                 | 6  | CA YENNOIS 1            | 4  | AS HAUTE COMBE 1       |
| 6  | FC HAUTE TARENTEISE 1  | 7  | GJ US CHAMBERY COGNIN 1 | 11 | US MODANE 1            |
| 9  | ST PIERRE SPORT 1      | 3  | CS BELLEY 1             | 9  | AIX F.C. 3             |
| 5  | CHAMBERY SPORT 1       | 9  | AIX F.C. 2              | 2  | ENT. BASSE MAURIENNE 1 |
| 10 | GJ LA SAVOYARDE 1      | 8  | ETS BOURGET 1           | 10 | BARBERAZ 1             |

| D2 | PROMO - EXCELLENCE<br>Poule A | D3 | 1 <sup>ère</sup> DIVISION - Poule A |
|----|-------------------------------|----|-------------------------------------|
| 3  | DRUMETTAZ 3                   | 3  | DRUMETTAZ 4                         |
| 2  | GAPS 2                        | 2  | GAPS 3                              |
| 9  | LA SAVOYARDE 3                | 9  | LA SAVOYARDE 4                      |
| 5  | NIVOLET 4                     | 5  | NIVOLET 5                           |
| 4  | CHARTREUSE 2                  | 4  | CHARTREUSE 3                        |
| 6  | LA RAVOIRE 2                  | 6  | CHAMBERY SAVOIE FOOT 4              |
| 7  | CHALLES SF 2                  | 7  | ST BALDOPH                          |
| 1  | DOMESSIN                      | 1  | CHAMBOTTE 3                         |
| 8  | ETS BOURGET 2                 | 8  | AIX FC 4                            |
| 10 | ST PIERRE 2                   | 10 | J.S. CHAMBERY 2                     |

# TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE  
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

# TEAM





| D2 | PROMO - EXCELLENCE<br>Poule B | D3 | 1 <sup>ère</sup> DIVISION - Poule B |
|----|-------------------------------|----|-------------------------------------|
| 9  | SUD LAC                       | 9  | SUD LAC 2                           |
| 2  | CHAMBOTTE 2                   | 2  | CHAMBOTTE 4                         |
| 1  | LA MOTTE 3                    | 1  | LA MOTTE 4                          |
| 3  | VDH 2                         | 3  | ENT VAL D'HYERES 3                  |
| 10 | LA SAVOYARDE 2                | 10 | LA SAVOYARDE 5                      |
| 5  | BAUGES                        | 5  | BAUGES 2                            |
| 4  | CHAMBERY SPORT 2              | 4  | CHAMBERY SPORT 3                    |
| 7  | LA ROCHETTE                   | 7  | GJUSCC 2                            |
| 8  | LE MONTCEL                    | 8  | AIX FC 5                            |
| 6  | LA RAVOIRE 3                  | 6  | CA YENNE 2                          |

| D2 | PROMO - EXCELLENCE<br>Poule C | D3 | 1 <sup>ère</sup> DIVISION - Poule C |
|----|-------------------------------|----|-------------------------------------|
| 4  | UGINE 2                       | 4  | UGINE 3                             |
| 9  | MERCURY 2                     | 9  | MERCURY 3                           |
| 5  | E.S.TARENDAISE. 1             | 5  | E.S.TARENDAISE 2                    |
| 1  | LA BATHIE                     | 1  | LA BATHIE 2                         |
| 10 | ST PIERRE 3                   | 10 | FC MERCURY 4                        |
| 8  | GRIGNON 2                     | 8  | HTE COMBE 2                         |
| 3  | ST MICHEL                     | 3  | VILLARGONDRAN 2                     |
| 2  | CA MAURIENNE                  | 2  | BASSE MAURIENNE 2                   |
| 6  | BOZEL 2                       | 6  | FC HAUTE TARENDAISE 2               |
| 7  | FC BEAUFORTIN                 | 7  | CŒUR DE SAVOIE                      |

**L'ensemble de la catégorie U13.**  
**Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

## FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

**LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.**

Pensez à installer la nouvelle version

**LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.**

**Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00**

**[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)**

## MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

**SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.**

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.



# Foot SAVOIE

PV N° 757 du 25 février 2026



**U11** Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 23 février 2026

**Programmation :**

**07/03/2026** : 18 équipes concernées par la coupe de Savoie U11. Une journée (**J1**) est prévue pour toutes les autres.

**14/03/2026** : **J2** – 16 équipes concernées par la remise d'un jeu de maillots offert par le Crédit Agricole des Savoie

**21/03/2026** : **J3**

**28/03/2026** : **J4**

Le calendrier des J1 J2 et J3 est en ligne sur le FAL. La J4 (28/03/2026) sera en ligne d'ici la fin de la semaine.

---

## COMMISSION PEF – PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

---



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « **Faites du PEF** » à **LAISSAUD** !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d'être convié à cet événement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ Développer son club ➡ Projet Club ➡ Projet Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai**.

Une invitation avec les détails de l'après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !



## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

### Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr) avec copie à [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

### F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

### Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35 €)

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €**

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €**

**Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.**

**Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).**

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>





**U9**

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

### Réunion du lundi 23 février 2026

#### EXPERIMENTATION U9 – PHASE DE PRINTEMPS 2026

Dans le cadre d'une expérimentation annoncée lors de la réunion des éducateurs du Football Animation, en septembre dernier, une réflexion a été menée pour permettre une évolution de la pratique des U9, destinée aux meilleures équipes du département :

#### 3 objectifs identifiés :

- Freiner les initiatives de quelques clubs qui engageaient des équipes composées majoritairement de joueurs U9 dans la catégorie U11, en dépit des règlements de la FFF (sur classement autorisé limité à 3 joueurs par équipe)
- Proposer une pratique attractive pour les meilleures équipes (éviter les scores fleuves, préparer le passage à 8, répondre à la demande des clubs)
- Tendre vers une progression individuelle et collective des joueurs

#### 3 critères ont été retenus pour constituer la poule D1 :

- Avoir engagé à minima 2 équipes D1 (niveau débrouillé) sur la phase d'automne 2025
- Posséder au moins 16 joueurs sur la génération 2017
- Engager à minima une équipe sur le niveau D2 au printemps 2026

**Merci de noter qu'il s'agit d'une expérimentation et qu'un bilan sera réalisé à l'issue de la phase. En fonction des retours, le projet pourra être renouvelé la saison prochaine (2026/27).**

#### 14 clubs ont été identifiés en lien avec les critères d'engagement :

AIX LES BAINS FC, CS BELLEY, ES DRUMETTAZ-MOUXY, FC CHAMBOTTE, US CHARTREUSE GUIERS, JS CHAMBERY, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, ENTENTE VAL D'HYERES, GJ LA SAVOYARDE, FC NIVOLET, US MOTTERAINE, ES TARENTEISE, FC MERCURY BELLE ETOILE, US GRIGNON

#### Ouverture des engagements à partir du mercredi 21 janvier 2026 :

- **Niveau D1** : en lien avec les critères préalablement définis (listing ci-dessus)  
Les équipes seront engagées directement par la Commission U9.
- **Niveau D2** : débrouillés (engagement via le FAL)
- **Niveau D3** : débutants (engagement via le FAL)

**Fin des engagements sur les niveaux D2 et D3 : Lundi 23 février 2026**



# Foot SAVOIE

PV N° 757 du 25 février 2026



**U6/U7** Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du lundi 23 février 2026

Une réunion de secteur est programmée **le lundi 09 mars** prochain : RDV 18H45 / Fin 20H00

- Secteur Ouest : à LA MOTTE SERVOLEX (club accueil : US MOTTERAINE)  
= Site dans l'attente de confirmation
- Secteur Est : à STE HELENE SUR ISERE (club accueil : AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Les inscriptions pour la phase de printemps seront lancées en fin de semaine.

**Rappel : au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4.**

Sur cette deuxième phase, comme évoqué précédemment, une expérimentation sera mise en place sur la période mars – juin.

La logique de catégorie (U6 d'un côté, U7 de l'autre) sera modifiée.

**Les équipes seront engagées sur des niveaux de pratique (comme sur la catégorie U9) :**

- Niveau 1 : débrouillés (U6 & U7 confondus)
- Niveau 2 : débutants (U6 & U7 confondus)

**Calendrier 2026 :**

- U6/U7 : samedi 07 mars (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 14 mars
- U6/U7 : samedi 21 mars (Niveau 1 uniquement)
- U6/U7 : samedi 28 mars
- U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

**JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE**



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du lundi 23 février 2026

### COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

#### GYMNASE DE LA SEYTAZ A VALGELON LA ROCHETTE RESULTATS DES FINALES DU DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

U13F

CHAMBERY SAVOIE FOOT contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD  
1 à 5

U13 G

FC NIVOLET CONTRE CHAMBERY SAVOIE FOOT  
3 à 2

U15 F

US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD  
1 à 3

U15 G

FC NIVOLET contre FC MERCURY  
0 à 5

U18 F

GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD contre FC AIX LES BAINS  
1 à 3

U17 G

US LA RAVOIRE contre US CHARTREUSE GUIERS  
4 à 5

SENIORS F

ENTENTE ES LE BOURGET/APCR contre FC CHAMBOTTE  
5 à 2

SENIORS G

US CHARTREUSE GUIERS contre FUTSAL LAC ANNECY 2  
3 à 2



## CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.  
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01  
[Carretero.c70@gmail.com](mailto:Carretero.c70@gmail.com)

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

ATTENTION : RENCONTRE DU VENDREDI 13 FEVRIER 26  
FUTSAL LAC ANNECY 2 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON F 74 2 EST **REPORTÉE**  
AU VENDREDI 20 MARS 2026 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHES A ANNECY 21H30.

## CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.





## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du lundi 23 février 2026

**Présents :** Patrick JANET.

**Excusée :** Ghislaine RAYNAL, Jérôme SPADA.

### RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district  
(État correct et propre)

Coupe A SERALINI U13

Coupe du Président U15 à 8

Coupe PILLET U15

Coupe U18 F à 11

Coupe TRIQUET U20

Coupe FEMININES « Trophée 73 »

Coupe RAFFIN

Coupe CORTADE

US DOMESSIN

UO ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBÉRY SAVOIE FOOT

FC MERCURY

ENT APCR/BOURGET DU LAC

MONTMÉLIAN AF

USC AIGUEBELLE

### CANDIDATURE À L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus



# Foot SAVOIE

PV N° 757 du 25 février 2026



## TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

### INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### **CORTADE - RAFFIN**

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

#### **FEMININES A 8**

2<sup>ème</sup> tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est en ligne



#### **U20 TRIQUET**

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026

(3 matches)

Le tirage est en ligne



#### **U17 TRONCY**

¼ de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

#### **U15 PILLET**

Tour de cadrage le dimanche 8 mars 2026

(3 matches)

Le tirage est en ligne

## TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

### INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

**Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.**

**Merci dans informer la Commission des Coupes.**

***Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)***

**Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.**

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

***Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

***Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes***

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

### **U13 PITCH**

3<sup>ème</sup> tour le samedi 7 mars 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



### **U13 PIGNIER**

2<sup>ème</sup> tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

### **U13 SERALINI**

2<sup>ème</sup> tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



### **U11 CREDIT AGRICOLE**

2<sup>ème</sup> tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



## FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 23 février 2026

## COURRIERS

Reçu Réclamation FC HAUTE -TARENTEISE. MOTIF : voir alternance

**FC-AIX les BAINS** Mis à la place de l'exempt **ACCORD de la commission.**

**Attendu que les matchs joués ne pourront pas influencer sur le classement ni sur le titre de championne.**  
**Ces matchs deviendront officiels avec la FMI avec homologation à 0 point**

## CHAMPIONNAT

**Match N° 54502353 DOMESSIN / LA ROCHETTE LE 22 février 2026 Forfait de LA ROCHETTE doit 35 € au district.**

**Si DOMESSIN se déplace à LA ROCHETTE LE 03 mai 2026, LA ROCHETTE devra 56 KMS X 2 € = 112 euros à DOMESSIN**

Match N° 54502337 FC LA ROCHETTE / FC HAUTE TARENTEISE 2 LE 08/03/26

Matchs aller peuvent être inversés.

**Reprise du championnat le 15 mars 2026.**

## HOMOLOGATION

Match n° 54502353\_US-DOMESSIN / LA ROCHETTE

LA ROCHETTE 0 BUT MOINS 1 POINT

US DOMESSIN 3 UTS 3 POINTS





## CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 23 février 2026

### PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

**Entre le 9/03 et le 29/03 :**

FC BAUGES 2 – ENT S DRUMETTAZ 2

AS NOVALAISE 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

**Entre le 27/04 ET LE 10/05 :**

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2

FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2

CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2

AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

**Entre le 30/03 ET LE 12/04 :**

FC BAUGES 2 – FC SUD LAC 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

MARTHOD SP 2 – CHALLES SF 2

CA YENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

**Entre le 11/05 ET LE 24/05 :**

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

**Entre le 13/04 ET LE 26/04 :**

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1

CA YENNE 2 – FC BAUGES 2

ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

**Entre le 25/05 ET LE 14/06 :**

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1

ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2

CA YENNE 2 – MARTHOD SP 2

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

**Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.**

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district**.  
(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)

**INFO :**

**TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026**

**Voir annexes**





## COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du lundi 23 février 2026

### CARTON BLEU

#### CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

#### **CONSIGNES :**

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

**M. MOREL-BIRON Francis** au 07.68.57.28.64



## COMMISSION TECHNIQUE

Réunion du mercredi 25 février 2026

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

**NOTE AUX CLUBS**

**Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie**

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Note aux clubs**

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation**

**Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE**

**Objectifs de cette disposition :**

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
  - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
  - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



## FORMATIONS 2025 – 2026

### - Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

**Dates** : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

**Lieu** : Stade de la Grillette - MERCURY

**Coût** : 90 €

**Inscriptions validées** : 16

Maëlle BATTIER MAGNIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA - Dylan LORGEUX (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Louis GAUTHIER (FC LAISSAUD)

Mano GUIBOT SANDRI – Yanis LA RUSSA (FC PAYS VERONNAIS)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.**

### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

**Dates** : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

**Lieu** : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

**Coût** : 90 €

**Inscriptions validées** : 15

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL – Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON – Lorenzo RICHARD (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE (AS UGINE)

~~Dorian BODECHER~~ (US PONTOISE)

Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

~~Jonathan PIVIER~~ (US LA BATHIE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 février 2026.**

### - Formation CFI Séniors - limitée à 18 personnes

**Dates** : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

**Lieu** : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

**Coût** : 90 €

**Inscriptions reçues** : 15

**Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.**



- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

**Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.**

---

## CERTIFICATIONS 2025 – 2026

---

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

**Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.**

**Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

**Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.**





## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Mercredi 25 février 2026

### COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier n°6 :** Appel du club de l'AS MONTAGNY contre la décision de la Commission Sportive parue dans le PV n° 749 du 24 décembre 2025 concernant le Match N° 53976933 – US GRAND MONT LA BATHIE 2 – AS MONTAGNY 1 – SENIORS D4 Poule B – Du 14/12/2025.

La Commission,

Réunie le 16 février 2026 au siège du District de Savoie,

Pris connaissance de l'appel du club de l'A.S. MONTAGNY pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

La Commission d'Appel en matière réglementaire composée de : F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président), C. VALENTINO (secrétaire), S. COHEN, H. SOARES et A. TOGNET.

Après audition des personnes convoquées :

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant les explications du club de l'AS MONTAGNY qui soutient que ses joueurs n'ont pas abandonné le terrain à la 68ème minute, mais qu'ils ont été contraints de solliciter l'arrêt de la rencontre en raison d'un nombre insuffisant de joueurs, suite à l'expulsion d'un de leur joueur à la 54ème minute puis aux blessures successives de trois autres joueurs les ayant empêchés de poursuivre la rencontre,

Considérant que le club de l'AS MONTAGNY affirme qu'à la suite de ces événements, l'équipe s'est trouvée réduite à moins de huit joueurs et se voyait dès lors contrainte d'interrompre la rencontre conformément aux dispositions réglementaires,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre confirme lors de son audition les termes de son rapport d'après-match, en indiquant qu'à la 68ème minute, à la suite du cinquième but encaissé par le club de l'AS MONTAGNY, la majorité des joueurs de l'AS MONTAGNY a quitté le terrain de jeu sans autorisation, ne demeurant sur l'aire de jeu que deux joueurs de cette équipe ainsi que l'intégralité de l'équipe adverse de l'US GRAND MONT LA BATHIE,



Considérant qu'il résulte des déclarations constantes et concordantes de l'arbitre que la réduction de l'équipe de l'AS MONTAGNY à moins de huit joueurs est consécutive au départ volontaire et non autorisé de la majorité de ses joueurs,

Considérant que le match ne pouvant se poursuivre dans ces conditions, l'arbitre a été contraint de mettre un terme définitif à la rencontre à la 68ème minute en sifflant la fin du match,

Considérant que la Commission sportive de première instance a retenu l'abandon de terrain par l'équipe de l'AS MONTAGNY et prononcé match perdu par pénalité, avec application d'un retrait d'un point au classement, l'amende pour abandon de terrain conformément aux règlements en vigueur,

Considérant que le représentant de la Commission sportive a indiqué avoir strictement appliqué les dispositions réglementaires en se fondant sur le rapport de l'arbitre officiel constatant l'abandon de terrain de l'équipe de l'AS MONTAGNY,

Sur ce,

Considérant l'article 159 des Règlements Généraux de la F.F.F. relatif au nombre minimum de joueurs, lequel dispose notamment qu'un match à onze ne peut se dérouler si un minimum de huit joueurs n'y participe pas et qu'une équipe réduite à moins de huit joueurs en cours de partie est déclarée battue par pénalité,

Considérant l'article 23.4 « Abandon d'équipe » des Règlements Sportifs de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, applicable aux compétitions de District en vertu de l'article 15 des Règlements Sportifs du District de la Savoie, aux termes duquel toute équipe abandonnant la rencontre pour quelque cause que ce soit aura match perdu par pénalité sans être considérée comme forfait,

Considérant que l'arbitre confirme avoir arrêté la rencontre en raison de l'abandon du terrain par la majorité des joueurs de l'AS MONTAGNY,

Considérant que les dirigeants de l'AS MONTAGNY contestent cette version des faits,

Considérant toutefois qu'aux termes de l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F., pour l'appréciation des faits, les déclarations des officiels désignés pour la rencontre sont retenues jusqu'à preuve contraire,

Considérant qu'il convient dès lors de retenir que la majorité des joueurs de l'AS MONTAGNY a quitté le terrain de leur propre initiative, caractérisant un abandon de terrain au sens des dispositions réglementaires précitées,

Considérant que la décision de première instance apparaît conforme aux textes applicables,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- De confirmer les décisions de la Commission sportive prises en première instance :
- 2- De confirmer le match perdu par pénalité pour l'AS MONTAGNY 1 :

|                             |            |        |
|-----------------------------|------------|--------|
| US GRAND MONT LA BATHIE 2 : | 3 points,  | 5 buts |
| AS MONTAGNY 1 :             | - 1 point, | 1 but  |
- 3- De confirmer l'amende de 175 € au titre de l'abandon du terrain.
- 4- Le club de l'A.S. MONTAGNY est redevable des Frais de déplacement à l'audition de la commission d'appel de l'arbitre officiel soit 109 €.
- 5- Le club de l'A.S. MONTAGNY est redevable des Frais de dossier d'appel de 80 €.

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

**Le Président,  
Fabien FONTAINE**



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

Réunion du lundi 23 février 2026

### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

### **COURRIERS, MAILS**

#### **Mail, Courrier Club :**

- Club du FC NIVOLET, sur souhait de récusation d'un arbitre

Réponse CDA : dans la mesure où aucun grief n'est notifié sur votre mail. La CDA ne prend pas une décision favorable à cette demande.

- Club du GAPS, demande d'arbitre sur rencontre du 07/03/26, en U18 à 11 (54641187)

#### **Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :**

- LauraFoot Formations, Mail pour renseignements fonctionnement FIA de Février 2026

- LauraFoot Formations, Mail Résultats de la FIA FEMININE et FIA MASCULIN.

### **INFORMATION AUX CLUBS – 2ème Session FIA SAVOIE**



#### **RESULTATS EXAMEN FONCTION ARBITRE FIA AURA FEMININE et MASCULIN**

**Les candidates et candidat reçues sont :**

Melles

BOUVIER BODINI Tess (E S TARENDAISE)

DA COSTA ABREU Alicia (U S LA MOTTE SERVOLEX)

HAILLOUD Lucie (U S LA MOTTE SERVOLEX)

REGENT Maely (E S TARENDAISE)

TSONEV Ivana (U S LA MOTTE SERVOLEX)

Mr SERNA Jacques (F C VILLARGONDRAN)



*Vives félicitations aux candidates et candidat*

## CONVOCATION

**Le module Administratif (séance 7)**

*Aura lieu le lundi 02 Mars 2026*

*A 18h30*

*Salle 306*

*Au*

*District de Football de SAVOIE*

*90 rue Henri Oreiller*

*73000 CHAMBERY*

*Pour tous renseignements vous pouvez joindre les formateurs :*

*M. Jacky MESTACH, Tél : 06 15 62 46 25*

*M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35,*

**Nous vous invitons, dirigeants des clubs à faire les demandes de  
licences au plus vite,  
Pour la validation de votre statut d'arbitrage  
Pour la date du 28 Février 2026**

### **DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE**



A l'attention des Arbitres

et

Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

#### Convocation des Arbitres

De 8h30 à 12h00 aux dates suivantes

D1-D2-ASS : **Samedi 27 mars 2026**

D3-D4-STAGIAIRE : **Samedi 11 avril 2026**

JEUNES : **Samedi 25 avril 2026**

### **DATES A RETENIR – CDA**

Lundi 09 mars : réunion CDA

Jeudi 12 mars : réunion plénière CDA



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 23 février 2026

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE.

**Présents non élus** : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON.

## CONDOLÉANCES

Le président et les membres de la commission de discipline présentent à Denis CRESTÉE, membre du Comité Directeur, et à sa famille, toutes leurs sincères condoléances suite au décès de son épouse.

La commission assure tout son soutien dans ce moment de tristesse.

## INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

## POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

***Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.***

Le Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,  
Pierrette CATANIA



## IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

## POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

## POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

| Commission de Discipline du 23 février 2026 -<br>Extraction des sanctions suspensions fermes |                          |        |                                 |            |                                                   |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------|---------------------------------|------------|---------------------------------------------------|--------------|
| Date réunion                                                                                 | Compétition              | Rôle   | Nom de club                     | Date match | Libellé décision                                  | Date d'effet |
| 23/02/2026                                                                                   | Coupe<br>Futsal /<br>U17 | Joueur | F.C. BELLE<br>ETOILE<br>MERCURY | 14/02/2026 | 3 MF dont Auto                                    | 15/02/2026   |
| 23/02/2026                                                                                   | D3                       | Joueur | F.C. ST BALDOPH                 | 15/02/2026 | Suspendu<br>jusqu'à<br>comparution ou<br>décision | 23/02/2026   |
| 23/02/2026                                                                                   | D3                       | Joueur | F.C. ST BALDOPH                 | 15/02/2026 | Suspendu<br>jusqu'à<br>comparution ou<br>décision | 23/02/2026   |

## ANNEXES

- Rencontres
- Sommes dues au 25 février 2026
- Demande de médailles LIGUE LAURAFoot
- Campagne FDVA 2026
- Formations CDOSS
- Lutte contre les violences
- Manifestations TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY

